



I Introduction

La réforme de la facturation électronique, introduit des changements majeurs dans le processus d'échange des factures B2B domestiques des assujettis à la TVA :

- 1. L'échange de factures entre un émetteur et un destinataire s'effectuent obligatoirement via une /des plateformes de dématérialisation (PPF et/ PDP)
- 2. Si jusqu'à présent l'envoi de factures électroniques pouvait se faire en PDF, la réforme de la facture électronique va imposer de plus en plus l'échange de factures avec des données structurées. Les impacts sur votre SI interne sont importants (voir Chapitre 3 « Bonnes pratiques de mise en œuvre ».)
- 3. Une extraction des données de la facture sous format structuré (flux 1) sera communiquée à l'administration fiscale par une plateforme de dématérialisation
- 4. En conséquence, les plateformes de dématérialisation contrôlent la présence des données requises par l'administration fiscale dans les données de facturation transmises par l'émetteur : en cas d'absence des données obligatoires la facture n'est pas émise vers le destinataire.
- 5. Par ailleurs, les plateformes de dématérialisation peuvent effectuer, en compléments de services avec leurs clients, des contrôles sur la présence de données Métiers attendues par le destinataire et en cas d'absence faire un rejet ou refus de la facture.

L'absence de données requises (légales et métiers) impactera fortement les processus de gestion de la facturation. Cette fiche a pour objectif de lister de façon exhaustive les données légales obligatoires au sens fiscal et au sens du code du commerce (cf. paragraphe 2), et sensibiliser sur les données métiers qui peuvent être demandées par les clients pour le bon traitement des factures (cf. paragraphe 3).

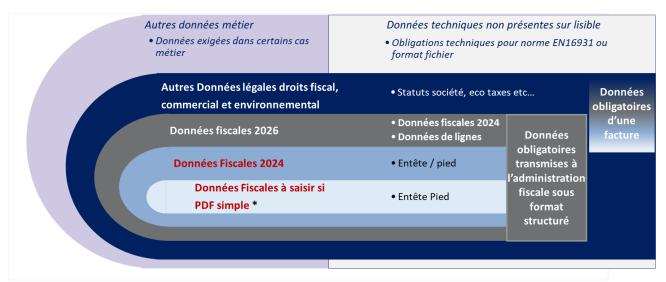


II Les données légales requises dans le cadre de la facturation

Différents niveaux d'exigibilité sont à prendre dans compte dans le cadre de la réforme :

- 1. Les données obligatoires d'une facture au sens légal attendues sur un format lisible ou structuré Elles font appel à 3 législations :
 - Fiscale, régie par le CGI (Annexe 2, articles 242 nonies A)
 - Commerciales, régies par le code du commerce (Art L441-9). Les données obligatoires au sens fiscal, le sont aussi au sens commercial.
 - Environnementale (Art L541-10) pour les écotaxes par exemple
- 2. Les données déclaratives, extraites de ces données obligatoires, qui seront transmises à l'administration fiscale par les plateformes à partir de 2024 (selon calendrier de l'émetteur)
- 3. Les données métier, parfois exigées par les contreparties sans toujours être légalement obligatoires
- 4. Les données techniques imposées pour respecter la sémantique de la norme européenne EN16931.

La présente fiche mettra surtout l'accent sur les deux premières catégories d'obligation

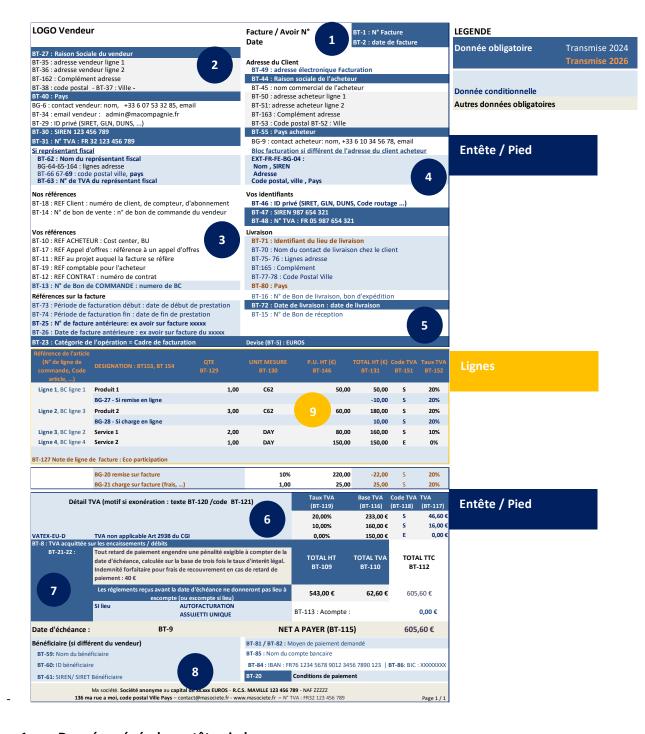


Les mentions obligatoires listées dans les spécifications externes peuvent être des données ou des blocs de données (ex : dénomination de l'article livré ou service rendu sous-entend qu'il faut indiquer également, l'unité de mesure de l'article, le taux de TVA...).

Nous allons illustrer les principales données obligatoires à partir d'un lisible d'une facture sur deux parties :

- L'entête/pied : composée de données applicables sur toute la facture
- Lignes : composée uniquement des données de détail de ligne





1 Données générales entête pied

Légende des colonnes :

REF: Identification codée de la donnée dans la norme EN 16931

M/C : M : Obligatoire / C : conditionnel dans le code général des impôts ou dans le code du commerce ou code environnemental

DGFIP: Date d'exigence de la donnée pour la DGFIP (démarrage: 07/2024; Cible: 01/2026)

Autres légendes :

Donnée*: donnée obligatoire si dépôt d'un PDF simple sur le PPF (transitoire seulement)

Donnée : nouvelle donnée exigée par la réforme



LISIBLE	LISIBLE FICHIER				
	Donnée	REF	M/C	DGFIP	
Facture / Avoir N° BT-1 : N° Facture Date BT-2 : date de facture	Numéro unique de la facture*	BT-1	М	2024	
	Date émission facture*	BT-2	М	2024	
	Type de document, en libellé (lisible) ou en code sur fichier (facture, avoir, acompte)	BT-3	М	2024	
BT-27 : Raison Sociale du vendeur	Donnée	REF	M/C	DGFIP	
BT-35 : adresse vendeur ligne 1 BT-36 : adresse vendeur ligne 2 BT-162 : Complément adresse	Vendeur				
BT-38 : code postal - BT-37 : Ville - BT-40 : Pays BG-6 : contact vendeur: nom, +33 6 07 53 32 85, email	Raison sociale	BT-27	М	2024	
BT-34 : email vendeur : admin@macompagnie.fr BT-29 : ID privé (SIRET, GLN, DUNS,) BT-30 : SIREN 123 456 789	Adresse (3 lignes possibles)	BT-35- 36-162	М		
BT-31 : N° TVA : FR 32 123 456 789 <u>Si représentant fiscal</u>	Localité	BT-37	М		
BT-62: Nom du représentant fiscal BG-64-65-164: lignes adresse BT-66 67-69: code postal ville, pays BT-63: N° de TVA du représentant fiscal	Code postal	BT-38	М		
BI-OS : N de TVA du representant listal	Pays vendeur	BT-40	М	2024	
	ID privé du vendeur (SIRET, DUNS,)	BT-29			
	SIREN – vendeur*	BT-30	М	2024	
	N° TVA intracommunautaire - vendeur*	BT-31	М	2024	
	Représentant fiscal du vendeur* : nom	BT-62	С	2024	
	Représentant fiscal du vendeur* : TVA intracommunautaire	BT-63	С	2024	
3	Donnée	REF	M/C	DGFIP	
Adresse du Client BT-49: adresse électronique Facturation	Acheteur				
BT-44 : Raison sociale de l'acheteur BT-45 : nom commercial de l'acheteur	Raison sociale	BT-44	М	2024	
BT-50: adresse acheteur ligne 1 BT-51: adresse acheteur ligne 2 BT-163: Complément adresse	Adresse lignes	BT-50- 51-163	М		
BT-53 : Code postal BT-52 : Ville BT-55 : Pays acheteur BG-9 : contact acheteur: nom, +33 6 10 34 56 78, email	Localité	BT-52	М		
Bloc facturation si différent de l'adresse du client acheteur EXT-FR-FE-BG-04:	Code postal	BT-53	М		
Nom , SIREN Adresse Code postal, ville , Pays	Subdivision pays	BT-54	С		
Vos identifiants BT-46: ID privé (SIRET, GLN, DUNS, Code routage)	Pays acheteur	BT-55	М	2024	
BT-47 : SIREN 987 654 321 BT-48 : N° TVA : FR 05 987 654 321	ID privé acheteur (SIRET, code routage annuaire, GLN)	BT-46			
	SIREN – acheteur*	BT-47	М	2024	
	N° TVA intracommunautaire - acheteur*	BT-48	М	2024	

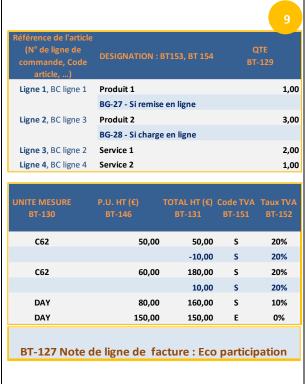


	FICHIER			
Livraison BT-71: Identifiant du lieu de livraison BT-70: Nom du contact de livraison chez le client BT-75- 76: Lignes adresse	Adresse de livraison/ réalisation du service si différente de celle du client	BG-15	С	2024
édition	Adresse électronique de facturation (permettant la bonne correspondance dans l'annuaire)	BT-49	С	
on	Date livraison bien ou date fin exécution mission	BT-72	М	2024
Nos références	Donnée	REF	M/C	DGFIP
mmande du vendeur	N° du bon de commande (acheteur)	BT-13	С	
Vos références BT-10 : REF ACHETEUR : Cost center, BU BT-17 : REF Appel d'offres : référence à un appel d'offres BT-11 : REF au projet auquel la facture se réfère	Date de début et fin de prestation si absence de date de livraison	BT-73 74	С	2024
de BC	Référence(s) facture(s) antérieure(s) (si avoir/ acompte)	BT-25	С	2024
le début de prestation n de prestation r facture xxxxx sur facture du xxxxx	Catégorie de l'opération Biens, Services, mixte (cadre de facturation)	BT-23	М	2024
racturation	Donnée	REF	M/C	DGFIP
5	Devise de la facture	BT-5	М	2024
Code TVA TVA	Donnée	REF	M/C	DGFIP
	Détail de TVA			
S 16,00 € E 0,00 €	Total HT par taux de TVA*	BT-116	М	2024
BT-120 /code BT-121)	Montant Taxe / taux d'imposition*	BT-		
·		117	М	2024
	Taux de TVA applicables*	117 BT-119	M	2024
Art 293B du CGI -22,00 S 20%	Taux de TVA applicables*	BT-119	M	2024
Art 293B du CGI -22,00 S 20% 25,00 S 20%	Taux de TVA applicables* Motif si exonération de TVA *	BT-119 BT-120	M C	2024
Art 293B du CGI -22,00 S 20% 25,00 S 20%	Taux de TVA applicables* Motif si exonération de TVA * Donnée	BT-119 BT-120 REF	M C	2024 2024 DGFIP
Art 293B du CGI -22,00 S 20% 25,00 S 20%	Taux de TVA applicables* Motif si exonération de TVA * Donnée Somme totale HT *	BT-119 BT-120 REF BT-109	M C M/C M	2024 2024 DGFIP 2024
Art 293B du CGI -22,00 S 20% 25,00 S 20% TOTAL TTC	Taux de TVA applicables* Motif si exonération de TVA * Donnée Somme totale HT * Total Taxe*	BT-119 BT-120 REF BT-109 BT-110	M C M/C M	2024 2024 DGFIP 2024 2024
Art 293B du CGI -22,00 S 20% 25,00 S 20% TOTAL TTC	Taux de TVA applicables* Motif si exonération de TVA * Donnée Somme totale HT * Total Taxe* Remise niveau document	BT-119 BT-120 REF BT-109 BT-110 BT-92	M C M/C M C C	2024 2024 DGFIP 2024 2024 2026
Art 293B du CGI -22,00	Taux de TVA applicables* Motif si exonération de TVA * Donnée Somme totale HT * Total Taxe* Remise niveau document Charges niveau document	BT-119 BT-120 REF BT-109 BT-110 BT-92 BT-99	M C M/C M C C	2024 2024 DGFIP 2024 2024 2026
	predur, d'abonnement mmande du vendeur de BC de début de prestation ne facture xxxxx sur facture du xxxxx facturation 5 Code TVA TVA BT-118) (BT-117) S 46,60 € S 16,00 €	Adresse de livraison/ réalisation du service si différente de celle du client Adresse électronique de facturation (permettant la bonne correspondance dans l'annuaire) Date livraison bien ou date fin exécution mission Donnée N° du bon de commande (acheteur) Date de début et fin de prestation si absence de date de livraison Référence(s) facture(s) antérieure(s) (si avoir/ acompte) Catégorie de l'opération Biens, Services, mixte (cadre de facturation) Catégorie de l'opération Biens, Services, mixte (cadre de facturation) Donnée Devise de la facture Code TVA TVA BT-118) (BT-117) S 46,60 € S 16,00 € E 0,00 € Total HT par taux de TVA* Total HT par taux de TVA*	Adresse de livraison/ réalisation du service si différente de celle du client Adresse électronique de facturation (permettant la bonne correspondance dans l'annuaire) Date livraison bien ou date fin exécution mission Donnée REF N° du bon de commande (acheteur) BT-13 Date de début et fin de prestation si absence de date de livraison Référence(s) facture(s) antérieure(s) (si avoir/ acompte) Catégorie de l'opération Biens, Services, mixte (cadre de facturation) Catégorie de l'opération Biens, Services, mixte (cadre de facturation) Donnée REF Devise de la facture Donnée REF Devise de la facture BT-13 Donnée REF Total HT par taux de TVA* BT-116	Adresse de livraison/ réalisation du service si différente de celle du client Adresse électronique de facturation (permettant la bonne correspondance dans l'annuaire) Date livraison bien ou date fin exécution mission Date livraison bien ou date fin exécution BT-72 M Donnée REF M/C N° du bon de commande (acheteur) Date de début et fin de prestation si absence de date de livraison Référence(s) facture(s) antérieure(s) (si avoir/ acompte) Catégorie de l'opération Biens, Services, mixte (cadre de facturation) BT-23 M Code TVA TVA BT-118) (BT-117) S 46,60 € S 16,00 € E 0,00 € E 0,00 € Total HT par taux de TVA* BT-116 M



LISIBLE	FICHIER			
7	Donnée	REF	M/C	DGFIP
BT-8: TVA acquittée sur les encaissements / débits BT-21-22: Tout retard de paiement engendre une pénalité exigible à compter de la date d'échéance, calculée sur la base de trois fois le taux d'interêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 € Les réglements reçus avant la date d'échéance ne donneront pas lieu à escompte (ou escompte si lieu) SI lieu AUTOFACTURATION ASSUJETTI UNIQUE	Option régime TVA (Débit obligatoire) *	BT-8	М	2024
	Notes de factures obligatoires Forfait 40 euros Taux de pénalités en cas de retard Notes de factures obligatoires	BT-21 & 22 BT-21	М	
	Escompte (montant) ou pas d'escompte	& 22	М	2026
	Mentions particulières conditionnelles Auto-facturation* ASSUJETTI UNIQUE*	BT-21 & 22	С	2024
BT-81 / BT-82 : Moyen de paiement demandé	Donnée	REF	M/C	DGFIP
BT-85: Nom du compte bancaire BT-84: IBAN: FR76 1234 5678 9012 3456 7890 123 BT-86: BIC: XXXXXXXXX BT-20 Conditions de paiement	Moyen de paiement (chèque, virement,) Obligatoire dans le fichier	BT-81 82	С	
Ma société. Société anonyme au capital de xx.xxx EUROS - R.C.S. MAVILLE 123 456 789 - NAF ZZZZZ 136 ma rue a moi, code postal Ville Pays – contact@masociete.fr – www.masociete.fr – N° TVA : FR32 123 456 789	Conditions de paiement : ex 30 jours nets (zone texte)	BT-20	М	2026
	Forme juridique et capital social	BT-33	М	

2 Données lignes



Donnée	REF	M/C	DGFIP
Nom de l'article	BT-153	М	2026
Quantité facturée	BT-129	М	2026
Code Unité de mesure (obligatoire dans fichier)	BT-130	М	2026
Note de ligne mentionnant l'Eco participation	BT-127	М	2026
Prix unitaire net	BT-146	М	2026
Remise de ligne	BG-27	С	2026
Charge de ligne	BT-28	С	2026
Code type TVA	BT-151	М	2026
Taux de TVA	BT-152	М	2026
Total net de ligne (obligatoire dans fichier)	BT-131	М	2026



III Les données Métier requises hors du cadre légal

Le bon traitement des factures, tant pour le client que le fournisseur est lié à la présence de données métiers dans les factures. En règle générale, pour bon nombre de ces données il n'y a pas de changement sur la communication des données métiers à transmettre dans le cadre de la relation client/fournisseur.

Une vigilance particulière est à avoir sur :

- Les données d'adressage pour le bon routage des factures au destinataire.
- Les données métiers demandés par le client pour le process de validation de la facture (ex : le N° de commande)
- Les données métiers nécessaires au process de paiement de la facture (ex : affacturage...)
- Autres données métiers selon les cas d'usage

IV Bonnes pratiques de mise en œuvre

La réforme de la facture électronique va imposer, de plus en plus, l'échange de factures en format structuré.

Les données vont donc devenir clés et il va être primordial de :

- s'assurer que la donnée est présente dans son SI interne,
- bien identifier les données dans son SI en s'assurant de leur sémantique.

Présence des données

Il est recommandé de commencer par une analyse des écarts entre ce qui existe déjà dans votre SI interne et les données obligatoires attendues (données légales ci-dessus + données métiers).

Attention aux données figurant « en dur » dans les factures à l'impression ou dans le programme d'édition.

En cas d'absence de donnée, se rapprocher de son éditeur (système comptable interne) pour connaître sa roadmap quant à l'ajout des données manquantes.

Le format lisible d'une facture (PDF par exemple) doit contenir l'intégralité des mentions obligatoires.

Sémantique des données

Il s'agit de s'assurer que la signification d'une donnée est bien la même entre son mode de gestion dans son SI interne et les attendus dans le cadre de la réforme (cf format sémantique des données) basée sur la norme européenne EN 16931.

→ Exemple : si la partie facturée est différente de l'acheteur, il est nécessaire de bien l'indiquer dans votre SI.

Codification de certaines données

Attention : Il est fort probable que la codification interne de certaines données soit différente de celle attendue (que ce soit par l'administration sur la base des listes de codes EN16931 ou par le client). Dans ce cas il est nécessaire de mettre en place des tables de transcodification entre la codification interne et la codification attendue. Ces tables peuvent être gérées soit en interne, soit par une OD ou une PDP.

→ Exemple de bonne pratique de définition d'une adresse : la description d'une adresse doit être structurée (même structure quelle que soit la partie). Un champ par donnée de l'adresse : N° et rue, ville, code postal, pays.

Spécificités liées aux factures déposées en format PDF

Le dépôt de facture au format PDF sera permis uniquement sur une période transitoire qui sera définie par voie réglementaire.



Afin de limiter la charge liée à la saisie ou la reconnaissance automatique des caractères (océrisation) des factures déposées en PDF sur une plateforme (PPF ou PDP), et ce à titre dérogatoire, les données structurées pourront se limiter sur cette phase transitoire à une liste restreinte de données indiquées avec une * dans le tableau ci-dessus (cf. paragraphe 2).

L'émetteur de la facture doit contrôler, corriger et valider les données automatiquement reconnues.

Des contrôles à prévoir

Etant donnée l'importance de la présence des données présentées, il est nécessaire de s'assurer qu'un certain nombre de contrôles dans le SI interne sont prévus pour éviter les rejets soit à l'émission des factures, soit en réception par le destinataire.

A propos du FNFE-MPE

Le Forum National de la Facture Électronique, qu'est-ce que c'est?

Créée en 2012, le Forum National de la Facture Électronique et des Marchés Publics Électroniques (FNFE-MPE) s'est constitué en 2016 en association dédiée à la facturation électronique et par extension à la digitalisation des processus achat / vente.

Le FNFE-MPE est le miroir en France du forum européen sur la facture électronique European Multi-Stakeholder Forum for Electronic Invoicing (EMSFEI).

Cette plateforme doit permettre une plus large concertation entre tous les acteurs publics et privés français et a dans ses missions d'être force de proposition dans la définition des réglementations, politiques publiques et toute mesure incitative concourant au déploiement de la facture électronique.

Elle doit également faciliter le déploiement de la facture électronique dans le respect des standards (Norme Sémantique Européenne EN16931, XML UBL, UN/CEFACT CII et Factur-x) et des bonnes pratiques au sein des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.

www.fnfe-mpe.org

Rédacteurs (R) et contributeurs, membres du FNFE-MPE, GT Bonnes pratiques :

Vincent BARBEY, OCENTIS

Cyrille SAUTEREAU, FNFE-MPE

Nadine GARAUD, GALIA (R)

Florence DEXANT, CROSSPARTNERS (R)
Marie-Ange MONARD, Aerial Digital (R)

Nicolas GERMAIN, PREMIUM CONSULTING

Fabrice VERGEREAU, EDEDOC

Marie BEURET, AGROEDI EUROPE

Claude CHARMOT, AURATECHCOM

Soizic LOISON, EDIBUB Amélie FREZIER, CECURITY

Ingrid JURADO, AXYS Consultants
Beckar RABHI, E-business eXpert
Christophe JALLAGUIER, CEGID
Laurence BOUCHARD, Avocate
David DOGIMONT, MAZARS
Cyril BROUSSARD, INFOCERT